

## **PROCÉDURE D'INSCRIPTION LYCÉE NOTRE-DAME**

1. Après avoir téléchargé le dossier, la famille le complète et le renvoie ou le dépose à l'établissement. Le bulletin du 1<sup>er</sup> trimestre doit être obligatoirement joint.
2. La Direction examine les dossiers, donne suite à la famille et propose éventuellement un entretien.
3. Notre-Dame notifie l'acceptation de l'élève par l'envoi des documents d'inscription définitive. Merci de nous prévenir dans les meilleurs délais en cas de désistement.
4. À réception de ces documents, la famille nous retourne **sous quinzaine** la confirmation d'inscription accompagnée de **l'acompte. Au-delà de ce délai, la place n'est plus garantie.**

### **PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER**

- Une **photo récente** à joindre au dossier
  - Les photocopies des **bulletins de l'année en cours et de l'année précédente** (faire suivre ceux qui seront reçus ultérieurement)
  - Si l'élève vient de **Première** : une photocopie du relevé de notes des épreuves anticipées ainsi que le livret scolaire
  - Si l'élève vient de **Terminale** : une photocopie du relevé des notes obtenues au baccalauréat ainsi que le livret scolaire
  - Une photocopie du livret de famille
  - En cas de divorce ou de séparation, un justificatif du Tribunal mentionnant la domiciliation de l'enfant et l'exercice de l'autorité parentale (photocopie du jugement)
  - 20 €** de frais de dossier en espèces ou chèque à l'ordre de « Association Notre-Dame ».
- Dans tous les cas, cette somme reste acquise par l'Association Notre-Dame**
- Contrat de scolarisation **signé***



**Lycée Notre-Dame**

6, rue des Bonnes Gens 67082 STRASBOURG CEDEX

Tél : 03.88.23.87.87 Fax : 03.88.23.87.88

E-mail : notredame67@free.fr

Site : www.notredame67.com

Donné le	Déposé le	Rdv le	Accepté le	AE :
				MI1 :
				MI2 :

# DEMANDE D'INSCRIPTION

Année scolaire 2028-202'

<b>CLASSE SOUHAITÉE</b> 2 <sup>nde</sup> <input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> <input type="checkbox"/> Tale <input type="checkbox"/>					S'agit-il d'un redoublement ? NON <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/>						
<b>NOM</b>				<b>Prénom</b>				<b>Sexe</b> Fille <input type="checkbox"/>		Garçon <input type="checkbox"/>	
Date de naissance			Lieu de naissance			Nationalité					
<b>ENSEIGNEMENTS et OPTIONS</b> Consultez la fiche explicative											
<b>Pour une entrée en SECONDE</b>				<b>Pour une entrée en PREMIERE</b>				<b>Pour une entrée en TERMINALE</b>			
Au collège l'élève était Bilangue <input type="checkbox"/> (Anglais 1 + Allemand 1)				Au collège l'élève était Bilangue <input type="checkbox"/> (Anglais 1 + Allemand 1)				Au collège l'élève était Bilangue <input type="checkbox"/> (Anglais 1 + Allemand 1)			
Votre choix : <b>LVA LVB</b> (LVA=LV1/LVB=LV2) <input type="checkbox"/> Allemand - Anglais <input type="checkbox"/> Anglais - Allemand <input type="checkbox"/> Anglais - Espagnol				Votre choix : <b>LVA LVB</b> <input type="checkbox"/> Allemand - Anglais <input type="checkbox"/> Anglais - Allemand <input type="checkbox"/> Anglais - Espagnol				Votre choix : <b>LVA LVB</b> <input type="checkbox"/> Allemand - Anglais <input type="checkbox"/> Anglais - Allemand <input type="checkbox"/> Anglais - Espagnol			
<input type="checkbox"/> Section Européenne Anglais <input type="checkbox"/> Section Européenne Allemand				<input type="checkbox"/> Section Européenne Anglais <input type="checkbox"/> Section Européenne Allemand				<input type="checkbox"/> Section Européenne Anglais <input type="checkbox"/> Section Européenne Allemand			
<b>Enseignements optionnels*</b>				<b>Spécialité 1 :</b>				<b>Spécialité 1 :</b>			
1 enseignement général au choix :				.....				.....			
<input type="checkbox"/> Latin <input type="checkbox"/> Arts plastiques				<b>Spécialité 2 :</b>				<b>Spécialité 2 :</b>			
<input type="checkbox"/> LV3 Espagnol <input type="checkbox"/> Musique				.....				.....			
<input type="checkbox"/> LV3 Italien <input type="checkbox"/> Théâtre				<b>Spécialité 3 :</b>				Options facultatives (2 maximum)			
1 enseignement technologique au choix :				.....				.....			
<input type="checkbox"/> Sciences de l'ingénieur				Option facultative (1 maximum)				.....			
<input type="checkbox"/> Sciences de laboratoire				.....				.....			
*l'élève peut en choisir 1, 2 ou aucun				.....				.....			
<b>RÉGIME : Demi-pension (lu-ma-je-ve) :</b> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <b>Restauration du mercredi :</b> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non											
<b>RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE RESPONSABLE LÉGAL</b>											
NOM et prénom du responsable :							M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>				
							Lien de parenté avec l'élève :				
Adresse :											
Commune :						Code postal :					
Tél domicile :				Liste rouge : <input type="checkbox"/>				Tél. portable :			
Adresse e-mail :											
<b>RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉLÈVE</b>											
Etablissement actuel fréquenté en 2F-2G :							classe :				
Lycée :							classe redoublée :				
Collège :							classe redoublée :				
École primaire :							classe redoublée :				

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉLÈVE (suite)**

Religion :

Santé :

Allergie(s) alimentaires(s)  OUI  NON

Autres remarques (caractères, activité ou club, informations utiles à connaître) :

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS****NOM et prénom du père :**

Adresse personnelle si différente du responsable légal :

Profession précise du père :

Nom et adresse de l'employeur :

Téléphone professionnel du père :

N° poste :

**NOM et prénom de la mère :**

Adresse personnelle si différente du responsable légal :

Nom de jeune fille de la mère :

Profession précise de la mère :

Nom et adresse de l'employeur :

Téléphone professionnel de la mère :

N° poste :

L'enfant réside chez : le père  et/ou la mère  garde alternée  autre  .....**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PAYEURS****Payeur principal****NOM et prénom :****Lien de parenté avec l'élève :**

Adresse :

Commune :

Code postal :

Tel portable :

Tel domicile :

**Payeur secondaire (si le payeur principal fait défaut)****NOM et prénom :****Lien de parenté avec l'élève :**

Adresse :

Commune :

Code postal :

Tel portable :

Tel domicile :

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FRÈRES ET SOEURS**

NOM Prénom (dans l'ordre des dates de naissance)	Date de naissance	Futurs établissements fréquentés ou profession en 2G2H	Classe en 2G2H

Nombre d'enfant(s) déjà scolarisé(s) à Notre-Dame :

dans un autre établissement privé :

dans l'enseignement public :

En cas d'acceptation de l'inscription, la famille s'engage à respecter le Projet éducatif, le règlement intérieur de l'établissement et la convention financière.

**Signature du père :****Signature de la mère :**



# INSTITUTION NOTRE DAME

## CONTRAT DE SCOLARISATION

École – Collège – Lycée

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

Responsable légal de \_\_\_\_\_

Inscrire son enfant dans un établissement scolaire privé résulte d'une liberté des parents de choisir un style d'éducation. Cette liberté est inscrite à l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'Institution Notre Dame est sous tutelle de la Congrégation Notre Dame. Elle a pour ambition pédagogique de « Faire grandir ». Cela se traduit par :

- ✓ Former le « citoyen » capable d'adaptation, de créativité et de solidarité,
- ✓ Permettre à chaque jeune de découvrir sa vocation propre et de donner au monde un visage d'humanité.

Conformément à ce projet, l'Institution Notre Dame s'engage à donner à l'élève l'enseignement et l'éducation pour lesquels ses parents sollicitent son inscription.

En contrepartie, les parents ou responsables légaux s'engagent à respecter :

- **Le caractère propre de l'établissement** défini dans le « projet éducatif » et à participer à sa mise en œuvre. Si certains parents inscrivent leur enfant dans notre établissement pour des raisons de commodité (demi-pension, proximité...), ils devront également souscrire à sa dimension chrétienne. L'heure de culture religieuse est obligatoire : aucune dispense ne sera accordée.
- Le bon déroulement de la vie quotidienne de l'établissement qui repose sur l'application du règlement intérieur. L'élève et la famille signent ce règlement qui sera à respecter tout au long de l'année.

**L'inscription est aussi un engagement financier de la famille** vis-à-vis de l'établissement. Depuis la loi Debré de 1959, l'État et les collectivités participent aux frais de fonctionnement de l'établissement, mais la mise en conformité sécurité, les grosses réparations, l'acquisition du matériel scolaire, restent une charge pour l'établissement qui, de ce fait, demande aux familles une participation et une contribution proportionnelle à leurs revenus. Cette contribution permet de bénéficier d'une déduction d'impôt comme indiqué sur la grille tarifaire.

L'admission est un engagement à respecter l'Institution Notre Dame, la communauté éducative et toutes les actions éducatives menées.

Le contrat passé entre les familles et l'établissement repose sur une confiance réciproque. Il est valable pendant toute la scolarité de l'enfant à Notre Dame. La non-exécution, par l'une ou l'autre partie, des obligations nées du présent contrat de scolarisation emportera sa résiliation.

Franck NICOLAS  
Chef d'Etablissement Collège/Lycée

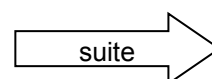
*Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »*

Père / Responsable légal 1

Mère / Responsable légal 2

Date :

Date :



# RGPD

## Politique de protection des données personnelles

L'Institution Notre Dame s'engage à respecter les dispositions en vigueur du Règlement général sur la protection des données (RGPD) venant renforcer la loi informatique et libertés du 06 janvier 1978. Les données récoltées sont nécessaires à l'élaboration des profils des élèves composants l'Institution.

## Destination des données

Vos données seront traitées par les personnels de direction et stockées dans divers logiciels nécessaires à l'alimentation de la base élèves de l'établissement.  
Aucun transfert des données hors Union européenne n'est réalisé.

## Vos droits d'accès, rectification, opposition

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et la loi n°78-17 modifiée, vous disposez de droits d'accès, rectification et suppression de vos données ; Vous pouvez également demander la limitation du traitement. Pour les exercer, il suffit d'en faire la demande à l'adresse suivante : [notredame67@free.fr](mailto:notredame67@free.fr)

Si après nous avoir contacté, vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL <https://www.cnil.fr/fr/webform/adresser-une-plainte>

En soumettant ce dossier d'inscription, j'accepte que les informations saisies soient exploitées par les services administratifs de l'établissement Notre Dame

OUI

NON

Date :

Signature :

L'Institution Notre-Dame  
est un établissement  
catholique d'enseignement  
associé à l'état par contrat.

Il est l'un des seize  
établissements français de la  
Congrégation  
Notre-Dame.

A la suite des fondateurs

Pierre  
Fourier

1565-1640



et



Alix  
Le Clerc

1576-1622,

la communauté éducative  
de Notre-Dame, dans le  
respect de la liberté de  
conscience de chacun,  
continue à transmettre le  
message d'Alix Le Clerc :  
"Fais le grandir"



Les 16 établissements français de la  
Congrégation Notre-Dame sont regroupés  
dans la Fondation Pierre Fourier - Alix Le  
Clerc



Notre-Dame est l'un des 32 établissements  
privés catholiques d'Alsace



Notre-Dame héberge l'école maîtrisienne de  
la Cathédrale de Strasbourg

Institution Notre-Dame - 6 rue des Bonnes Gens - 67082 Strasbourg Cedex  
Tél : 03 88 23 87 87 - Fax : 03 88 23 87 88  
Mail : notredame07@free.fr - Site : www.notredame07.com

# PROJET EDUCATIF



Ecole-Collège-Lycée  
STRASBOURG



" Je suis venu pour qu'ils aient la Vie, et qu'ils l'aient en  
abondance"

Evangile de Saint Jean 10,10

A la lumière de cette Parole,

Nous souhaitons transmettre le savoir par un enseignement solide et moderne, animés par l'envie de faire grandir chaque jeune.

Persuadés qu'il y a en chaque élève des richesses et des capacités à valoriser, nous voulons contribuer à l'éducation de sa personne. Nous nous efforçons notamment de développer le respect, l'attention à l'autre et au monde, le sens de l'effort, l'autonomie et le discernement.

Nous voulons être ouverts à tous, croyants de toutes religions et non croyants, de toutes origines sociales et culturelles.

La culture religieuse s'adresse à tous nos élèves. " Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie" a dit Jésus-Christ ; aussi, nous proposons un cheminement à ceux qui désirent le connaître davantage, le suivre et approfondir leur foi.

Nous considérons les parents comme des partenaires dans notre mission éducative.

Nous formons une communauté qui cherche à travailler en équipe et à vivre les valeurs évangéliques qui donnent sens à la vie.

Nous tous, membres  
de la communauté  
éducative de  
Notre-Dame,  
réaffirmons notre  
engagement  
à promouvoir,  
à partager avec nos  
élèves et à faire vivre  
ce projet éducatif  
pour

GRANDIR  
ENSEMBLE

Année scolaire 2022-2023

## CHOIX DES ENSEIGNEMENTS EN CLASSE DE SECONDE

### 1. Enseignements communs

Français	4h
Histoire / géographie	3h
Enseignement moral et civique	0h30
Langue vivante A et langue vivante B	6h
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique chimie	3h
Sciences de la vie et de la terre	2h
Education physique et sportive	2h
Sciences numériques et technologie	1h30
Accompagnement personnalisé en français et en mathématiques	1h
Accompagnement au choix de l'orientation	1h

### 2. Enseignements optionnels

- Un enseignement général au choix parmi : l'élève peut en choisir 1 ou aucun

LVC Espagnol	2h
LVC Italien	2h
Langues et cultures de l'antiquité – Latin	2h
Arts plastiques	1h30
Musique	2h
Théâtre	1h30

- Un enseignement technologique au choix parmi : l'élève peut en choisir 1 ou aucun

Sciences de l'ingénieur	1h30
Sciences et laboratoire	1h

### 3. Sections européennes

- Section européenne Anglais (sous réserve d'avis favorable) 2h
- Section européenne Allemand (sous réserve d'avis favorable) 2h



**Année scolaire 2022-2023**

<b>CHOIX DES ENSEIGNEMENTS EN CLASSE DE PREMIERE</b>
--

**1. Enseignements communs**

Français	4h
Histoire / géographie	3h
Enseignement moral et civique	0h30
Langue vivante A et langue vivante B	4h
Education physique et sportive	2h
Enseignement scientifique	2h

**2. Enseignements de spécialité**

Au choix 3 spécialités parmi :

Mathématiques	4h
Sciences de l'ingénieur	4h
Sciences de la vie et de la terre	4h
Physique chimie	4h
Sciences économiques et sociales	4h
Histoire / géographie, géopolitique et sciences politiques	4h
Humanités, littérature et philosophie	4h
Langues, littératures et cultures étrangères (anglais)	4h
Arts plastiques	4h

**3. Enseignements optionnels**

LVC Espagnol	2h
LVC Italien	2h
Langues et cultures de l'antiquité – Latin	2h
Arts plastiques	1h30
Musique	2h

**4. Sections européennes**

Section européenne Anglais (sous réserve d'avis favorable)	1h30
Section européenne Allemand (sous réserve d'avis favorable)	2h

Année scolaire 2022-2023

## CHOIX DES ENSEIGNEMENTS EN CLASSE DE TERMINALE

### 1. Enseignements communs

Philosophie	4h
Histoire / géographie	3h
Enseignement moral et civique	0h30
Langue vivante A - Langue vivante B	4h
Education physique et sportive	2h
Enseignement scientifique	2h

### 2. Enseignements de spécialité

2 spécialités parmi :

Mathématiques	6h
Sciences de l'ingénieur	6h
Sciences de la vie et de la terre	6h
Physique chimie	6h
Sciences économiques et sociales	6h
Histoire / géographie, géopolitique et sciences politiques	6h
Humanités, littérature et philosophie	6h
Langues, littératures et cultures étrangères (anglais)	6h
Arts plastiques	6h

### 3. Enseignements optionnels

#### Option facultative 1 : une au choix parmi

LVC Espagnol	2h
LVC Italien	2h
Langues et cultures de l'antiquité – Latin	2h
Arts plastiques	1h30
Musique	2h

#### Option facultative 2 : une au choix parmi

Mathématiques expertes (Uniquement pour les élèves qui poursuivent la spécialité mathématiques en terminale)	3h
Mathématiques complémentaires	3h
Droit et grands enjeux du monde contemporain	3h

### 4. Sections européennes

Section européenne Anglais (sous réserve d'avis favorable)	1h30
Section européenne Allemand (sous réserve d'avis favorable)	2h